

Jean-Baptiste André Godin à Edmond Thiaudière, 9 avril 1879

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation1 p. (50r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Edmond Thiaudière, 9 avril 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49861>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 avril 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Thiaudière, Edmond \(1837-1930\)](#)

Lieu de destination 32, rue Serpente, Paris

Description

RésuméGodin retourne à Thiaudière une lettre et un mandat contenus dans sa lettre de la veille. Il l'assure qu'il n'attache pas d'importance à la question de la non réception par le concierge d'un abonnement au journal *Le Devoir*. Il attend l'article de Thiaudière [sur le Salon de 1879] suivant les principes qu'il a acceptés.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Articles de périodiques](#)

Œuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906](#).

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris le 7 Avril 77

Monsieur Thiers

Je vous retranscris la lettre
quittante dans votre lettre
d'hier avec le manuscrit
probable que j'ai écrit pour.

Le me t'ai point
fait passer ce texte
en journal.

Il m'attriste pas plus
d'espérer que la chose
ne vaut au fait que je
peux me rappeler con-
trairement à ma conçoit,
je crains que ce soit la
faute que l'on ait fait
dans les observations

mais je comprends fort
bien que l'on soit fait
bouler. C'est une sorte
de plaisir pour un
homme que l'on soit amené
à faire de passer sous
silence.

Je recevrai avec
plaisir votre prochain
article inspiré par les
principes que vous ac-
ceptez.

(Après je vous prie,
Monsieur, d'admettre
de mes sentiments
de vœux,

Très cordialement
Léonard